



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 28 avril 2016 — N° 168

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Merlini (La Prairie) fait une déclaration afin de rendre hommage à la patineuse de vitesse Anne-Clara Belley, triple médaillée d'or au Championnat Canada de l'Est – courte piste.

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de féliciter les entreprises lauréates du Gala Reconnaissance de la Chambre de commerce et d'industrie Rimouski-Neigette.

M. Péladeau (Saint-Jérôme) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Lucien G. Rolland, pionnier du monde des affaires.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Centre d'action bénévole de Granby inc.

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire de l'entreprise Teknion Roy et Breton inc.

28 avril 2016

Mme Tremblay (Chauveau) fait une déclaration afin de sensibiliser les citoyens au problème de l'insuffisance rénale et à l'importance du don de rein.

M. Hardy (Saint-François) fait une déclaration afin de souligner les réalisations de la Fromagerie La Station inc.

Mme Anglade (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration afin de souligner la Semaine internationale de l'aérospatiale.

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration afin de souligner le 75^e anniversaire de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de souligner le Mois de l'autisme.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats des prix Major Desjardins de la municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest.

À 9 h 54, M. Morin (Côte-du-Sud) suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

28 avril 2016

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 23 mars 2016 par M. St-Denis (Argenteuil) concernant l'utilisation des emprises existantes et le recours à l'enfouissement pour le projet de ligne à haute tension du Grand-Brûlé – Dérivation Saint-Sauveur;

(Dépôt n° 2150-20160428)

La réponse à la question écrite n° 148 concernant le processus d'arbitrage, notamment pour les dossiers portant sur les ressources intermédiaires et les ressources de type familial (RI-RTF), inscrite au *Feuilleton et préavis* du 11 février 2016 par M. Lisée (Rosemont);

(Dépôt n° 2151-20160428)

La réponse à la question écrite n° 154 concernant l'Îlot Voyageur sud et l'ancienne gare d'autocars abandonnée, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 10 mars 2016 par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques);

(Dépôt n° 2152-20160428)

La réponse à la question écrite n° 169 concernant les laboratoires de l'Hôpital du Haut-Richelieu et le projet Optilab, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 17 mars 2016 par M. Turcotte (Saint-Jean);

(Dépôt n° 2153-20160428)

La réponse aux questions écrites n^{os} 156 et 171 concernant les tarifs de stationnement dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, inscrites au *Feuilleton et préavis* des 15 et 24 mars 2016 par M. Paradis (Lévis).

(Dépôt n° 2154-20160428)

28 avril 2016

Dépôts de pétitions

Mme Maltais (Taschereau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 8 467 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la sauvegarde de la clinique d'infirmières de la Coopérative de solidarité SABSA à Québec.

(Dépôt n° 2155-20160428)

M. Lisée (Rosemont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 283 parents et amis de l'école primaire Saint-Albert-Le-Grand, concernant l'agrandissement de l'école primaire Saint-Albert-Le-Grand.

(Dépôt n° 2156-20160428)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 27 avril 2016, sur la motion proposée par M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse l'importance de lutter contre le décrochage scolaire, notamment par des interventions visant à dépister et à prévenir des retards d'apprentissage auprès des enfants d'âge préscolaire;

28 avril 2016

QU'elle demande au gouvernement de développer sur 5 ans un système universel, mais non obligatoire, de prématernelle pour tous les enfants de 4 ans à partir de 2017.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 201 en annexe)

Pour : 17 Contre : 92 Abstention : 0

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Jolin-Barrette (Borduas), conjointement avec Mme Hivon (Joliette) et Mme Massé (Sainte-Marie—Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale réitère que tous les mariages célébrés au Québec ont des conséquences civiles et doivent être déclarés au Directeur de l'état civil afin de respecter toutes les dispositions prévues en cette matière au Code civil du Québec;

QUE l'Assemblée nationale demande à la ministre de la Justice de rappeler à tous les célébrants leurs obligations en ce sens et qu'elle en assure le respect.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 202 en annexe)

Pour : 109 Contre : 0 Abstention : 0

28 avril 2016

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Kelley, ministre responsable des Affaires autochtones, conjointement avec M. Leclair (Beauharnois), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Lemay (Masson) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la présence en ses murs du D^r Stanley Vollant et des participants et participantes de la marche Innu Meshkenu;

QUE cette Assemblée reconnaisse que le D^r Vollant est l'initiateur de cette grande marche destinée à donner de l'espoir aux jeunes, à faire valoir l'importance des aînés ainsi que favoriser une meilleure compréhension mutuelle des cultures autochtones et allochtones tout en stimulant l'intérêt d'adopter de saines habitudes de vie;

QUE cette Assemblée souligne également le caractère exemplaire de l'engagement du D^r Vollant à accroître le mieux-être de sa communauté et celui de l'ensemble des communautés autochtones;

QU'elle transmette ses sincères félicitations à tous les marcheurs et à toutes les marcheuses qui ont parcouru, à pied, les 241 kilomètres séparant Cacouna et Wendake avec le D^r Vollant.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 203 en annexe)

Pour : **104** Contre : **0** Abstention : **0**

28 avril 2016

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Kotto (Bourget), conjointement avec Mme David, ministre de la Culture et des Communications suppléante, Mme Samson (Iberville) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale réitère, dans le cadre des fêtes du 375^e anniversaire de Montréal, le caractère français du Québec et de la ville de Montréal;

QU'elle rappelle l'article 1 de la Charte de la Ville de Montréal qui stipule que Montréal est une ville de langue française;

QU'elle rappelle que l'article 1 de la Charte de la langue française stipule que le français est la langue officielle du Québec;

QUE l'Assemblée nationale rappelle à la Ville de Montréal, à Tourisme Montréal et à la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal qu'ils ont le devoir impératif de respecter, tel que stipulé par la Charte de la langue française, le caractère français dans l'affichage et les communications lors des fêtes du 375^e anniversaire de Montréal. Ces célébrations, en 2017, seront une occasion de rappeler, aux touristes et au monde entier, le riche patrimoine francophone de la ville de Montréal, la métropole française des Amériques.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 204 en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstention : **0**

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec Mme David (Gouin) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant le salaire minimum au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

28 avril 2016

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 74, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 83, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 76, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi; puis afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 75, Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 92, Loi visant à accroître les pouvoirs de la Régie de l'assurance maladie du Québec et modifiant diverses dispositions législatives.

28 avril 2016

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la Commission et de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de mandats;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de pétitions.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 13 mai 2016, M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) s'adressera à M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'improvisation et les coupes du gouvernement libéral en éducation, et son absence de vision en matière de réussite scolaire ».

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Crédits budgétaires

L'Assemblée entreprend le débat restreint sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2017.

28 avril 2016

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 56 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 33 minutes 54 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 22 minutes 36 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 7 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 2 minutes pour la députée d'Arthabaska. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

Le débat terminé et l'Assemblée ayant statué sur les motions formulant un grief et sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement, présentées dans le cadre du débat sur le discours du budget, les rapports regroupés des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2017 sont mis aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

Ces rapports sont adoptés par le vote suivant :

(Vote n° 205 en annexe)

Pour : **60** Contre : **43** Abstention : **0**

Projets de loi de crédits

M. Leitão, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 95, Loi n° 2 sur les crédits, 2016-2017, qu'elle en adopte le principe et qu'elle adopte le projet de loi.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

28 avril 2016

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 206 en annexe)

Pour : **60** Contre : **43** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 95, Loi n° 2 sur les crédits, 2016-2017, est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 10 mai 2016, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

À 13 h 53, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 10 mai 2016, à 13 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 28 avril 2016, à 17 h 40, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme de Santis, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, et de Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré), les représentantes du premier ministre, et de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

n° 93 Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin de tenir compte des changements apportés à la délimitation des circonscriptions électorales conformément à l'Avis de l'établissement de la liste des circonscriptions électorales du 12 octobre 2011

n° 95 Loi n° 2 sur les crédits, 2016-2017

Le Président

JACQUES CHAGNON

28 avril 2016

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition :

(Vote n° 201)

POUR - 17

Bonnardel (CAQ)	Legault (CAQ)	Roberge (CAQ)	Surprenant (CAQ)
Caire (CAQ)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)	
Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (CAQ)	Samson (CAQ)	
Laframboise (CAQ)	(Lévis)	Schneeberger (CAQ)	
Lavallée (CAQ)	Picard (CAQ)	Spénard (CAQ)	

CONTRE - 92

Anglade (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lisée (PQ)	Rousselle (PLQ)
Arcand (PLQ)	Drainville (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Auger (PLQ)	Drolet (PLQ)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Massé (IND)	Sauvé (PLQ)
Bergeron (PQ)	(Pontiac)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Bernier (PLQ)	Fournier (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bérubé (PQ)	Gaudreault (PQ)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	(Jonquière)	Morin (PLQ)	(Dubuc)
Blais (PLQ)	Giguère (PLQ)	Nichols (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Girard (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Denis (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Habel (PLQ)	(René-Lévesque)	St-Pierre (PLQ)
Boucher (PLQ)	Hamad (PLQ)	Ouellet (PQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (PLQ)	Hardy (PLQ)	(Vachon)	Thériault (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Therrien (PQ)
Busque (PLQ)	Hivon (PQ)	Pagé (PQ)	Traversy (PQ)
Charbonneau (PLQ)	Huot (PLQ)	Paradis (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Iracà (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Turcotte (PQ)
Chevarie (PLQ)	Jean (PQ)	Péladeau (PQ)	Vallée (PLQ)
Cloutier (PQ)	Kelley (PLQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
Couillard (PLQ)	Khadir (IND)	Poëti (PLQ)	Villeneuve (PQ)
Cousineau (PQ)	Kotto (PQ)	Poirier (PQ)	Weil (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Lamarre (PQ)	Polo (PLQ)	
Daoust (PLQ)	LeBel (PQ)	Proulx (PLQ)	
David (IND)	Leclair (PQ)	Reid (PLQ)	
(Gouin)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	
David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rochon (PQ)	
(Outremont)	Lessard (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	

28 avril 2016

Sur la motion de M. Jolin-Barrette (Borduas), conjointement avec Mme Hivon (Joliette) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) :

(Vote n° 202)

POUR - 109

Anglade (PLQ)	Drainville (PQ)	Lisée (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Arcand (PLQ)	Drolet (PLQ)	Maltais (PQ)	Rousselle (PLQ)
Auger (PLQ)	Fortin (PLQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
Barrette (PLQ)	(Pontiac)	Martel (CAQ)	(Montarville)
Bergeron (PQ)	Fournier (PLQ)	Massé (IND)	Roy (PQ)
Bernier (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Ménard (PLQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Merlini (PLQ)	Samson (CAQ)
Billette (PLQ)	Giguère (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Blais (PLQ)	Girard (PLQ)	Morin (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Blanchette (PLQ)	Habel (PLQ)	Nichols (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Hamad (PLQ)	Ouellet (PQ)	(Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
Bonnardel (CAQ)	Hardy (PLQ)	(René-Lévesque)	Simard (PLQ)
Boucher (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Ouellet (PQ)	(Dubuc)
Boulet (PLQ)	Hivon (PQ)	(Vachon)	Sklavounos (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Huot (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Spénard (CAQ)
Busque (PLQ)	Iracà (PLQ)	Pagé (PQ)	St-Denis (PLQ)
Caire (CAQ)	Jean (PQ)	Paradis (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Brome-Missisquoi)	Surprenant (CAQ)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	Paradis (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Khadir (IND)	(Lévis)	Thériault (PLQ)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	Péladeau (PQ)	Therrien (PQ)
Couillard (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Traversy (PQ)
Cousineau (PQ)	Lamarre (PQ)	Plante (PLQ)	Tremblay (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Poëti (PLQ)	Turcotte (PQ)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	Poirier (PQ)	Vallée (PLQ)
Daoust (PLQ)	Leclair (PQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
David (IND)	Legault (CAQ)	Proulx (PLQ)	Villeneuve (PQ)
(Gouin)	Léger (PQ)	Reid (PLQ)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Richard (PQ)	
(Outremont)	Lemay (CAQ)	Roberge (CAQ)	
de Santis (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rochon (PQ)	

28 avril 2016

Sur la motion de M. Kelley, ministre responsable des Affaires autochtones, conjointement avec M. Leclair (Beauharnois), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Lemay (Masson) et M. Khadir (Mercier) :

(Vote n° 203)

POUR - 104

Anglade (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lessard (PLQ)	Richard (PQ)
Arcand (PLQ)	Drainville (PQ)	Lisée (PQ)	Rochon (PQ)
Auger (PLQ)	Drolet (PLQ)	Maltais (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Marceau (PQ)	Rousselle (PLQ)
Bergeron (PQ)	(Pontiac)	Martel (CAQ)	Roy (CAQ)
Bernier (PLQ)	Fournier (PLQ)	Massé (IND)	(Montarville)
Bérubé (PQ)	Gaudreault (PQ)	Ménard (PLQ)	Roy (PQ)
Billette (PLQ)	(Jonquière)	Merlini (PLQ)	(Bonaventure)
Blais (PLQ)	Giguère (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Samson (CAQ)
Blanchette (PLQ)	Girard (PLQ)	Morin (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Hamad (PLQ)	Nichols (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Hardy (PLQ)	Ouellet (PQ)	Simard (PLQ)
Boucher (PLQ)	Heurtel (PLQ)	(René-Lévesque)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Boulet (PLQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (PQ)	Simard (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Huot (PLQ)	(Vachon)	(Dubuc)
Busque (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jean (PQ)	Pagé (PQ)	Spénard (CAQ)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	St-Pierre (PLQ)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	Paradis (CAQ)	Surprenant (CAQ)
Couillard (PLQ)	Kotto (PQ)	(Lévis)	Thériault (PLQ)
Cousineau (PQ)	Laframboise (CAQ)	Péladeau (PQ)	Therrien (PQ)
D'Amour (PLQ)	Lamarre (PQ)	Picard (CAQ)	Traversy (PQ)
D'Amours (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Plante (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Daoust (PLQ)	LeBel (PQ)	Poëti (PLQ)	Turcotte (PQ)
David (IND)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	Vallée (PLQ)
(Gouin)	Léger (PQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Proulx (PLQ)	Villeneuve (PQ)
(Outremont)	Lemay (CAQ)	Reid (PLQ)	Weil (PLQ)

28 avril 2016

Sur la motion de M. Kotto (Bourget), conjointement avec Mme David, ministre de la Culture et des Communications suppléante, Mme Samson (Iberville) et Mme David (Gouin) :

(Vote n° 204)

POUR - 103

Anglade (PLQ)	Drainville (PQ)	Maltais (PQ)	Rousselle (PLQ)
Arcand (PLQ)	Drolet (PLQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
Auger (PLQ)	Fortin (PLQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)
Barrette (PLQ)	(Pontiac)	Massé (IND)	Roy (PQ)
Bergeron (PQ)	Fournier (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Bonaventure)
Bernier (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Merlini (PLQ)	Samson (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Montpetit (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Billette (PLQ)	Giguère (PLQ)	Morin (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Blais (PLQ)	Girard (PLQ)	Nichols (PLQ)	Simard (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Hamad (PLQ)	Ouellet (PQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bolduc (PLQ)	Hardy (PLQ)	(René-Lévesque)	Simard (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Heurtel (PLQ)	Ouellet (PQ)	(Dubuc)
Boucher (PLQ)	Hivon (PQ)	(Vachon)	Sklavounos (PLQ)
Boulet (PLQ)	Huot (PLQ)	Ouellette (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Iracà (PLQ)	Pagé (PQ)	St-Pierre (PLQ)
Busque (PLQ)	Jean (PQ)	Paradis (PLQ)	Surprenant (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Brome-Missisquoi)	Thériault (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	Paradis (CAQ)	Therrien (PQ)
Chevarie (PLQ)	Khadir (IND)	(Lévis)	Traversy (PQ)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	Péladeau (PQ)	Tremblay (PLQ)
Couillard (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Turcotte (PQ)
Cousineau (PQ)	Lamarre (PQ)	Plante (PLQ)	Vallée (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
Daoust (PLQ)	Leclair (PQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
David (IND)	Léger (PQ)	Proulx (PLQ)	
(Gouin)	Leitão (PLQ)	Reid (PLQ)	
David (PLQ)	Lemay (CAQ)	Richard (PQ)	
(Outremont)	Lessard (PLQ)	Rochon (PQ)	
de Santis (PLQ)	Lisée (PQ)	Rotiroti (PLQ)	

28 avril 2016

Sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2017 :

(Vote n° 205)

POUR - 60

Anglade (PLQ)	Daoust (PLQ)	Leitão (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Arcand (PLQ)	David (PLQ)	Lessard (PLQ)	Simard (PLQ)
Auger (PLQ)	(Outremont)	Ménard (PLQ)	(Dubuc)
Barrette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Bernier (PLQ)	Drolet (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Morin (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Blais (PLQ)	(Pontiac)	Nichols (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Ouellette (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Paradis (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Thériault (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Plante (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Busque (PLQ)	Hamad (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Hardy (PLQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Huot (PLQ)	Reid (PLQ)	
Couillard (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
D'Amour (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rousselle (PLQ)	

CONTRE - 43

Bergeron (PQ)	Kotto (PQ)	Ouellet (PQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	Laframboise (CAQ)	(René-Lévesque)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Lamarre (PQ)	Ouellet (PQ)	Samson (CAQ)
Cousineau (PQ)	Lavallée (CAQ)	(Vachon)	Schneeberger (CAQ)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	Pagé (PQ)	Spénard (CAQ)
David (IND)	Leclair (PQ)	Paradis (CAQ)	Surprenant (CAQ)
(Gouin)	Léger (PQ)	(Lévis)	Therrien (PQ)
Drainville (PQ)	Lemay (CAQ)	Péladeau (PQ)	Traversy (PQ)
Gaudreault (PQ)	Lisée (PQ)	Picard (CAQ)	Turcotte (PQ)
(Jonquière)	Maltais (PQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
Hivon (PQ)	Marceau (PQ)	Richard (PQ)	
Jean (PQ)	Martel (CAQ)	Rochon (PQ)	
Jolin-Barrette (CAQ)	Massé (IND)	Roy (PQ)	
		(Bonaventure)	

28 avril 2016

Sur la motion de M. Leitão, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor :

(Vote n° 206)

(Identique au vote n° 205)